

COMMUNE DE BEAUMETZ-LES-AIRE

Département
Pas-de-Calais

Arrondissement
Saint-Omer

Canton
Fruges

Extrait du registre des délibérations de Mairie de Beaumetz-lès-Aire séance du 01/02/2021

Date de la convocation
28/01/2021
Date d'affichage
28/01/2021

Nombres de membre
Afférents au Conseil
municipal : 11
En exercice : 10
Votants : 10

Réf : 202105

Pour : 1
Contre : 9
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Non

Rendu exécutoire
après dépôt en Sous-
Préfecture de Saint-Omer
le :

et publication ou notification
du :

L'an 2021 et le lundi 1er février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de WIGNERON Auxence, Maire.

Présents : M. WIGNERON Auxence, Maire, Mme BROCVIELLE Dominique, M. COURTIN Jacques, M. DEFEBVIN Gilles, M. DEMOLIN Fabrice, DHIU Dimitri, M. JOLY Jérôme, M. LIEBART Anthony, M. MIENNEE Jérôme, M. PRUVOST Augustin.

Absents: M. BEAUVOIS David

Monsieur JOLY Jérôme a été élu secrétaire.

Objet de la délibération : Avis sur une demande d'autorisation d'exploiter un Parc éolien par la Société S.C.S ENERTRAG TERNOIS LISBOURG sur la commune de Lisbourg

Monsieur le Maire donne lecture du courrier et de l'arrêté de M. le Préfet du Pas-de-Calais du 04 janvier 2021 concernant l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'exploiter un parc éolien par la société S.C.S ENERTRAG TERNOIS LISBOURG sur la commune de Lisbourg en vue de procéder à l'exploitation du parc éolien de la Lys comprenant sept aérogénérateurs d'une hauteur totale de 135 m et d'une puissance unitaire de 2,2 MW et trois postes de livraison sur le territoire de la commune de Lisbourg.

Le Conseil municipal de la commune de Beaumetz-lès-Aire doit donner son avis sur la demande d'autorisation.

Le Conseil municipal constate que :

- l'éolienne n°1 est à proximité des habitations de la commune de Beaumetz-lès-Aire, ce qui va entraîner des nuisances sonores,
- les habitants aux alentours sont contres le projet

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 9 voix CONTRE et 1 voix POUR le projet d'exploiter un Parc éolien sur la commune de Lisbourg, donne un avis défavorable sur la demande d'autorisation d'exploiter un Parc éolien par la société S.C.S ENERTRAG TERNOIS LISBOURG sur la commune de Lisbourg.

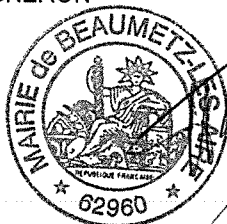
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont apposées les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Maire

A.WIGNERON



Accusé de réception
Acte reçu par: Sous-Préfecture de SAINT OMER
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2021-02-08(GMT+1)
Nombre de pièces jointes: 1
Nom émetteur: Beaumetz-les-Aire
N° de SIREN: 216200956
Numéro Acte de la collectivité locale: 202105
Objet acte: Avis sur une demande d'autorisation d'exploiter un Parc éolien par la Société S.C.S. ENERTRAG TERNOIS LISBOURG sur la commune de Lisbourg
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 2.2.8-Autres
Identifiant Acte: 062-216200956-20210201-202105-DE